

**SÉANCE DU LUNDI 6 MARS 2023 à 19h30.**

**Élus présents :** Mmes et MM. Marjorie CIRRODE, Vanessa DE CORTE, Jérôme FABRIS, Jamel FAITOUT, Audrey GRANIOU, Laetitia LAFORGUE, Armand MAGNIER, Brigitte MOT, Adrien RAPHET, Alain ROUBY, Mme Emmanuelle TOURNAY.

**Élus absents ayant donné procuration :** M. Amédée HUGANET qui a donné procuration à Mme Laetitia LAFORGUE, Mme Séverine MONTANARO qui a donné procuration à Mme Audrey GRANIOU, Mme Nadège OGER qui a donné procuration à Mme MOT Brigitte, M. Bastien PLANA a donné procuration à Mme Vanessa DE CORTE.

**Absents excusés :** Mmes et MM. Guillaume CAUMON, Magalie LALA, Serge MICHEL, Sylvain PENCHE.

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE :**

Nomenclature	N° d'ordre	Objet	Décision
<b>1 – Commande publique</b>	2023-01	Approbation de la convention de groupement de commande pour le marché public de restauration scolaire	Approuvée à la majorité absolue
<b>2 – Urbanisme</b>	2023-02	Institution d'une obligation de dépôt de permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal	Approuvée à la majorité absolue
<b>3 – Domaine et patrimoine</b>	2023-03	Convention d'occupation du sol entre la Commune et la Société FLORES TP, pour implanter un local de chasse	Approuvée à la majorité absolue
	2023-04	Mise à disposition des biens meubles et immeubles affectés à l'exercice de la compétence création, aménagement et entretien de la voirie entre la Commune et la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne	Approuvée à la majorité absolue
<b>5 – Institution et vie politique</b>	2023-05	Désignation d'un correspondant incendie et secours	Approuvée à la majorité absolue
<b>7 – Finances locales</b>	2023-06	Contrat d'équipement avec le Conseil Départemental de Tarn et Garonne	Approuvée à la majorité absolue
	2023-07	Approbation de l'opération et du plan de financement pour la réhabilitation de l'église désacralisée de Lapeyrière en lieu culturel polyvalent dans un écrin paysager aménagé et mis en valeur	Approuvée à la majorité absolue
	2023-08	Autorisation au maire pour signer la convention de mandat 2023 au SDE82 pour les chantiers de réduction des points lumineux énergivores et l'extension du réseau d'éclairage public	Approuvée à la majorité absolue
	2023-09	Offre de concours de la société NOVACOOP pour la réalisation de travaux – autorisation de conventionner	Approuvée à la majorité absolue